

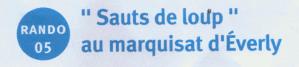


Départ d'Éverly place de la Mairie

Sortir du parking, passer devant la poste, suivre le trottoir • 2 et passer devant l'église 1 pour rejoindre la rue de l'Église à travers le mail. Tout droit, poursuivre dans la rue Sainte Catherine, au bout à droite et à la fourche à gauche, route de Chalmaison. À l'entrée de Chalmaison, descendre à gauche la rue des Bas 7, 300 m après le lavoir à droite rue Ferdinand Laurin, au carrefour à gauche rue Eugène Jacquelin, la suivre jusqu'au stop. Prendre à gauche, traverser devant la mairie, monter à l'église 3 et rejoindre la rue, franchir la voie ferrée et à gauche. Juste après le cimetière prendre à droite et monter tout droit ; après les vignes et vergers 4 monter à gauche ; à la route, à droite et tout droit sur 400 m. Prendre le chemin à gauche, à la fourche encore à gauche, puis dans le bois à droite 5, à la sortie du bois à droite puis 100 m plus loin à gauche et au croisement de chemins, à droite. À la fourche, descendre le chemin bordé à gauche d'un talus, le suivre sur 400 m et au croisement de 6 chemins monter le 2^e chemin à gauche et le poursuivre tout droit sur 1,5 km. À gauche après les serres 6, et suivre tout droit sur 200 m. À la Grande Rue, partir à droite pour aller prendre la ruelle des Vignes, puis à droite après le ru de Gouaix. 7 Au lavoir à droite et au bout de la rue de la Fontaine à gauche Grande Rue. Prendre la rue Saint Vincent, avant le ru prendre à droite la sente, à la rue prendre en face la ruelle de la Vierge, au bout à droite rue de l'Église 8, puis à gauche Grande Rue. Au carrefour à gauche descendre le chemin des Fossés au Midi 9, au bout à droite rue Saint Vincent. Après le panneau "Stop 150 m" monter à droite, à la rue à gauche, descendre tout droit jusqu'au 2° stop 100. Prendre à droite rue du Château ; à l'intersection à gauche franchir les voies ferrées et à droite 11, poursuivre tout droit le long de la voie 12. Au croisement de chemins 1,5 km plus loin, prendre à droite ; aller franchir la voie par le pont. À la route en face 3 et retour au départ.

AR au lavoir 1,5 km 2.

(*) À partir d'ici, on peut rejoindre le départ : partir en face tout droit avec le château d'eau d'Éverly en point de mire ; franchir la voie ferrée et à gauche par la route ; au stop en face dans le chemin en herbe, le suivre jusqu'au château d'eau, à la route en face (13) et retour au départ.



Sur la route de l'étain

Éverly est situé sur le grand chemin de la route de l'étain reliant, à l'époque gallo-romaine, le bassin méditerranéen aux îles britanniques. Sur cet ancien site gallo-romain, trois châteaux vont se succéder : la forteresse de Gabriel de La Vallée au 16° siècle ; puis le château de Louis Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, en 1746, détruit en 1793 et, enfin, celui du comte de Luçay vers 1850 et démoli en 1896. 1 C'est au 12° siècle, qu'une chapelle seigneuriale est établie par les religieuses de l'abbaye Saint-Jacques de Provins. Éverly est érigé en paroisse en 1633, ce qui conduit à l'agrandissement de l'église Sainte-Catherine par la construction de la nef et du clocher sur la façade ouest. Dans une châsse, repose le coeur de Gabriel de La Vallée, mort centenaire en 1610. 2 Le lavoir construit vers 1860 sur le ru des Méances, vaut le détour! Chalmaison est occupé dès l'époque gallo-romaine. Le village est mentionné pour la première fois en 1130 et son premier nom est Charlemaison, nom des premiers occupants nobles du château féodal. 3 La mairie est installée dans un ancien relais de poste ; sur l'enseigne on y lisait "Ici on loge à pied et à cheval". L'église Saint-Etienne est un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Provins. Elle est en partie détruite par les Protestants en 1567. Le choeur, les 2 chapelles, le chevet, les arcs-boutants et la tourelle à meurtrières appartiennent à l'église reconstruite au 13e siècle. On peut apercevoir des pierres tombales dans le dallage de l'église mais la plupart des inscriptions sont effacées. Remarquables aussi, un bas-relief en pierre représentant une chasse à courre, une statue en bois de saint Roch, les boiseries du choeur et les chapiteaux des sommets des pilastres du choeur. Le clocher culmine à 101 m d'altitude.

Le gouaix : un cépage à vin

Chalmaison et Gouaix sont situés sur la côte d'Île-de-France. Cette côte domine la plaine alluviale et correspond à la limite méridionale de la Brie. (4) Les coteaux étaient autrefois morcelés de vergers, de pièces de vigne... Des villages étaient entièrement tournés vers cette économie. Gouaix, ancien village de vignerons, tire son nom du latin Govesium "cépage de vigne à vin". Les habitants ont creusé à la main le petit canal qui prend le nom de ru de Gouaix ; il coule ensuite vers Flamboin et se jette dans la Noue d'Hermé. (5) En 1793, le fief de Gratte-Loup à Chalmaison, appartenant au comte de Breuil, seigneur de Tachy, est vendu et démoli. Dans le bois, subsistent les vestiges d'une fortification pouvant dater du 11° siècle, nommée la Tour des Maréchaux.

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

6 La culture horticole est pratiquée aux Serres de Gouaix depuis 1982 sur une surface de 7 000 m2. The lavoir communal (1830), en forme d'atrium, pouvait accueillir 30 lavandières. Il est alimenté par le trop plein d'une source voisine. Le périmètre de protection immédiat du captage d'eau potable (1932) est planté d'un mail de tilleuls. (8) L'église Saint-Savinien-Saint-Potentien est dotée de 3 nefs ; des peintures murales du 17° ou 18° siècle donnent une représentation symbolique des 4 évangélistes : un lion pour Marc, un taureau pour Luc, un visage d'homme pour Mathieu et un aigle pour Jean. 9 La terre de Gouaix est mentionnée pour la première fois au 12e siècle. Il s'agit alors d'un village fortifié avec une motte féodale. Le Chemin des Fossés au Midi se trouve sur l'ancien tracé des remparts. 10 La gare de Gouaix-Flamboin est située sur l'ancienne ligne Paris-Mulhouse, première ligne inaugurée en 1848, en Seine-et-Marne. Devenue secondaire après la construction du viaduc de Longueville, elle n'est plus empruntée par les voyageurs depuis 1948. Au 19e siècle, les notables Gouaillons se rendaient le dimanche aux théâtres parisiens par le train de 15h15. Du château de Flamboin ne reste que le pavillon d'entrée. Cette demeure seigneuriale était à la fois une ferme et une maison-forte ; elle remonterait au 14e siècle. En partie détruite pendant la Guerre de Cent Ans, elle est reconstruite par les frères La Ballue puis attaquée par les Huguenots en 1576 et 1581. Tout à côté, une laiterie fabrique une spécialité fromagère parfumée aux noix : le Rambol.

Un pays d'étangs et de collines

La Bassée est l'un des derniers gisements de sables alluvionnaires d'Île-de-France. Elle abrite de nombreuses carrières de granulats qui, en fin d'exploitation, laissent place à de vastes plans d'eau accueillant de nombreux oiseaux en hiver. (12) La Réserve Naturelle de la Bassée couvre une superficie de 854 ha (décret du 21/10/2002). Au sud d'Éverly, le sous-sol de l'ancien parc du château a été exploité par les carriers. Cette extraction a laissé place à un milieu humide, marqué par la présence de marais couverts de laîche, une herbe à la tige triangulaire, et par un sol noir. Les peupleraies sont fréquentes en Bassée. Pourtant, la croissance de ces arbres contribue à un appauvrissement de la flore. Plutôt rare, l'Euphorbe des marais, grande plante de plus d'un mètre de hauteur et à la floraison jaune, se maintient sous ces plantations.

Naissance du marquisat d'Éverly

Au 16° siècle, Éverly était un hameau de Chalmaison qui est acquis par Gabriel de La Vallée (1510-1610) ; son petit neveu Gabriel de La Vallée Fossez en hérite et le fait ériger en marquisat en 1626. En 1746, le frère de la marquise de Montespan, Jean Victor Rochechouart, duc de Mortemart, marquis d'Éverly, entreprend la construction d'un nouveau château. Afin de réaliser ce projet, il achète ou échange de nombreux terrains jusqu'à détenir le tiers de la paroisse d'Éverly! Il fait abattre les maisons situées sur ses nouvelles propriétés, construit un vaste domaine coupant le village en deux et dont on discerne encore nettement les limites. (13) Le terme de "haha" désigne une ouverture faite au mur d'un jardin, afin de laisser la vue libre, avec un fossé sec ou "saut-de-loup" pour en interdite l'entrée. La promenade des "Haha" sépare le verger d'une terrasse, composée d'un étang appelé "miroir", puis du château et de sa cour entourée d'eau. Ensuite, se situent les avant-cours cernées d'un côté par les écuries et de l'autre par les logements des domestiques. Une grande esplanade permet d'accéder à cet ensemble ; un canal clôture le domaine. À la Révolution tous les biens de "l'émigré Mortemart" sont vendus aux enchères en l'an IV de la République et le château est démoli. De ce vaste domaine, il ne reste qu'une "empreinte" sur les cartes et photos aériennes ainsi que quelques vestiges, remis en état par la commune d'Éverly.

